



## Check-list: 3 mois avant le déménagement

- Signez le contrat de bail (ou d'achat) de votre nouveau logement
- Résiliez le contrat de bail actuel en bonne et due forme dans les délais prescrits
- Fixez une date d'état des lieux avec votre gérance immobilière
- Demandez à votre employeur un jour de congé en ayant fixé une date
- Annoncez votre départ auprès de votre commune actuelle
- Annoncez votre changement d'adresse au service des automobiles de votre canton
- Annoncez votre changement d'adresse à votre bureau postale pour le suivi du courrier
- Annoncez votre changement d'adresse à Billag pour la redevance TV et radio
- Annoncez votre changement d'adresse à votre opérateur téléphonique, ancienne et nouvelle adresse pour que le nécessaire soit fait lors du déménagement

- Annoncez votre changement d'adresse au services industriels, ancienne et nouvelle adresse pour que le nécessaire soit fait lors du déménagement
- Annoncez votre changement d'adresse à votre assureur R.C et incendie
- Annoncez votre changement d'adresse à votre employeur
- Si vous retraité, annoncez votre changement d'adresse à la caisse de compensation AVS
- Si vous avez des enfants scolarisés, prenez contact les autorités scolaires de votre commune actuelle et de votre nouvelle commune pour les en informer
- Si vous avez des animaux: Prévoyez une journée de garde avec une professionnelle qui saura prendre en charge votre animal durant cette journée stressante. Prenez conseils pour accueillir votre animal dans son nouveau logement.  
« Notre partenaire: [www.zen-massage.ch](http://www.zen-massage.ch) »
- N'oublions pas toutes les instances administratives et votre carnet d'adresses : Impôts, contrôle des habitants, banque, organisme de crédit, médecin / dentiste, assureurs, amis, famille, etc...
- Prévoyez de déménager par vous-même en contactant les amis et la famille de disponibles ainsi que les loueurs de camions
- Prévoyez votre déménagement avec un déménageur professionnel en comparant les devis de déménagement sur [IDdemenagement.ch](http://IDdemenagement.ch)
- Prévoyez votre nettoyage de fin de bail pour l'état des lieux de sortie de votre logement actuel. Vous pouvez comparer les devis des entreprises de nettoyage sur notre plateforme de nettoyage : [www.idnettoyage.ch](http://www.idnettoyage.ch) ou prévoir une journée consacrée à votre nettoyage
- Prévoyez le plan d'aménagement, meuble, déco de votre nouvel appartement



## Check-list: 1 semaine à 24 heures avant le déménagement

- Préparez les cartons de déménagement par pièce en indiquant son contenu et la pièce à laquelle il correspond
- Rangez vos documents et papiers administratifs dans des cartons distincts que vous transportez vous-même
- Enlever les tableaux, miroirs et reboucher les trous
- Vérifiez que vous possédez tous les jeux de clés : Hall, entrée, cave, garage, boîte aux lettres, portes intérieurs
- Dernier contrôle sur l'entreprise qui interviendra pour le déménagement
- Dernier contrôle sur l'entreprise qui interviendra pour le nettoyage d'état des lieux
- Cessez d'arroser les plantes quelques jours avant de déménager
- Prévenez votre voisinage des nuisances pour le jour de votre déménagement

## Plus que 24 heures avant de déménager !

- Videz votre réfrigérateur et votre congélateur. Commencez à le dégivrer
- Confiez votre animal à un proche ou un professionnel de la garde
- Confiez votre enfant en bas âge à un proche ou à la famille
- Démontez les luminaires et emballez-les dans un carton
- Démontez votre plaquette nominative de porte et de boîte aux lettres
- Réalisez l'état des lieux avec votre gérance immobilière (procès-verbal de l'état des lieux complet)

## Check-list: Jours J du déménagement

- Réservez le parking pour le camion de déménagement
- Faîtes une dernière inspection de la cave, du grenier et de votre appartement avant de partir
- Donnez vos instructions aux déménageurs pour l'emplacement des meubles et cartons

## Check-list: Après le déménagement

- Annoncez votre arrivée auprès de la nouvelle commune
- Demandez votre libération de la caution de votre ancien logement
- Prenez le temps de vérifier, et notifiez au nouveau bailleur les dégradations du bien locatif n'ayant pas encore été mentionnées dans le constat d'état des lieux et les faire porter au document.
- Effectuez le changement d'adresse sur les permis de conduire et de circulation (changement d'adresse possible en ligne pour le permis de conduire )